



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1110

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 9°

objet : Rue Sergent Michel Berthet - Révisions de prix - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire

service : Délégation générale au développement urbain

Rapporteur : Monsieur Augoyard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touléron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009**Délibération n° 2009-1110**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Rue Sergent Michel Berthet - Révisions de prix - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire**

service : Délégation générale au développement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le périmètre opérationnel de la requalification de la rue Sergent Michel Berthet porte sur la partie comprise entre la rue Pierre Audry et la rue Saint-Pierre de Vaise.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée en 2004 au groupement Katz-Thales-Tectra à la suite d'une procédure de concours restreint.

A l'issue de l'avant-projet, le conseil de Communauté du 17 octobre 2005 a approuvé l'estimation globale de l'opération à hauteur de 3 400 000 € TTC et a individualisé l'autorisation de programme correspondante. Après les résultats des appels d'offres travaux, le montant global de l'opération a été porté, par délibération du 26 mars 2007, à 4 225 000 € TTC afin de prendre en compte une réévaluation du coût de l'avant-projet, la réalisation de l'éclairage public pour le compte de la Ville et du carrefour à feux Berthet/Cottin.

Aujourd'hui, la totalité des tranches de travaux, qui se sont déroulés sur une période de trente mois de façon à ne pas revenir perturber cet axe sensible, sont en cours d'achèvement.

Les révisions de prix sur l'ensemble des marchés de travaux, calculées depuis la fin 2006, s'élèvent à 350 000 € TTC. Ces révisions n'étaient pas incluses dans l'autorisation de programme individualisée en mars 2007. Le coût total de l'opération s'établirait ainsi à 4 575 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le financement des révisions de prix sur l'ensemble des marchés de travaux, calculées depuis la fin 2006, dans le cadre de l'opération de requalification de la rue Sergent Michel Berthet à Lyon 9°, pour un montant de 350 000 € TTC.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale A-2 Réaliser de grands projets structurants, sur l'opération n° 647 individualisée le 26 mars 2007.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 350 000 € en dépenses à prévoir en crédits de paiement su 2010.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 4 575 000 € en dépenses et 180 000 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.